DOSSIER D'INSCRIPTION Saison 2021/2022

À rendre complet à Samuel BARBIN - Secrétaire du club Tout dossier incomplet, ne sera pas traité.



Fiches d'informations Formulaires Club Formulaires FFFA Règlement Intérieur

BIENVENUE CHEZ LES GLADIATORS



Amaury DEBRIAT Président



Samuel BARBIN Secrétaire



Céline CANDAU Trésorière



Kévin AVESQUE Conseil d'Administration



Bixente LESPERON Conseil d'Administration



Kévin MORILLE Conseil d'Administration Conseil d'Administration



Benoît PIERENS

LE MOT DU PRÉSIDENT

Après ces saisons interrompues et frustrantes, j'ai hâte de tous vous revoir sur et au bord du terrain. Avec la conviction que mon engagement et celui des autres bénévoles à faire progresser l'association, ne sera égalé que par votre passion sur le terrain. Vae Victis!

Les moyens mis en oeuvre pour la réussite de la saison :

TRAVAIL:

- J'apprends le playbook et me fais aider si je ne comprends pas
- Je me forge une "culture foot".
- Je mets toute mon énergie sur le field.
- Je me maintiens en forme physique et en bonne santé.

ASSIDUITÉ:

- Je viens à tous les entraînements qu'il neige, pleuve, vente ou si je suis blessé.
- Je signale au coach à l'avance mon absence et la compense par du travail à la maison
- Les absences non excusées, c'est s'exclure soi-même du groupe

COHÉSION:

- -Je ne suis pas coach et je respecte le niveau de mes camarades.
- Se donner à fond pour l'équipe, on travaille ensemble pour gagner ensemble.
- Je participe aux actions organisées par le club.

OÙ? QUAND?

Lundi et Jeudi

Ouverture des vestiaires: 18h00

Entraînement (prêt à jouer): 18h30 -20h30 Entraînement (prêt à jouer): 19h30 -22h00 79000 NIORT En cas de retard ou d'absence prévenir :

Kévin AVESQUE (06 70 42 86 71) ET

Brice IGER (06 69 46 54 53)

Coachs Juniors

Entraînements Juniors (nés après 2003): Entraînements Seniors (nés avant 2003): OÙ?

Lundi et Jeudi

Ouverture des vestiaires: 19h00

En cas de retard ou d'absence prévenir :

Sébastien ZÉHOUAL

Head Coach

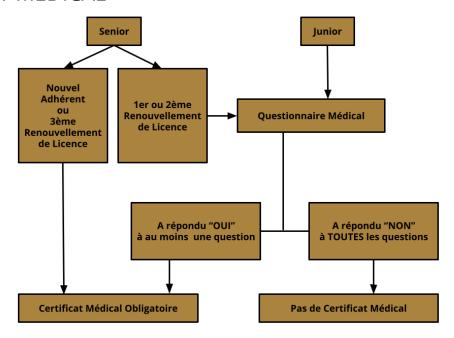
sebastien.zehoual@gmail.com

Stade GRAND CROIX Route de Coulonges

Attention un pass sanitaire est obligatoire pour la pratique sportive 🛆



CERTIFICAT MÉDICAL



Les arbitres sont également tenus de fournir un certificat médical, dans les mêmes conditions.

MATERIEL

Il te faudra un **casque noir**, des épaulières, un **pantalon noir** avec protections, des chaussures à crampons (métal interdit), des **chaussettes noires** (pour les **matchs à domicile**), des **chaussettes blanches** (pour les **matchs à l'exterieur**) et un protège-dents non transparent. Le casque et les épaulières peuvent être achetés sur les sites spécialisés (commande par le club possible) ou loués au club au tarif de 50€ le casque et 30€ les épaulières pour la saison.

Les maillots de matchs sont prêtés par le club les jours de matchs, mais il est possible de s'en procurer un personnel pour les entraînements lors des commandes club.

Nos couleurs sont le noir et le doré. Penses -y en achetant ton matériel (gants, lycra, etc.).

A noter, nous avons un tarif préférentiel sur le site forelle.com voir avec **Amaury DEBRIAT**, le président du club, pour les commandes.

Pour des raisons sanitaires évidentes, il est obligatoire d'amener sa propre bouteille / gourde à chaque entraînement!

■ INFORMATIONS EN LIGNE

Des informations sont régulièrement données sur le DISCORD du club :



Fais une demande d'adhésion et nous t'ajouterons. C'est là que tu trouveras toutes les informations importantes du club. Différents canaux de discussions sont intégrés pour des échanges plus informels. En cas de besoin, tu peux contacter le club par mail : **contact@gladiators.fr**





FICHE D'INFORMATIONS JOUEUR

À CONSERVER PAR LE JOUEUR

- 1 Obtiens ton certificat médical ou remplis le questionnaire.
- 2 Remplis la demande d'adhésion au club, ainsi que la fiche contact en cas d'urgence.
- 3 Remplis la demande de licence de la FFFA (Fédération Française de Football Américain).
- 4 Remplis le formulaire « SPORTMUT » <u>même</u> si tu ne souhaites pas y souscrire.

△ Attention! △ Les nouveaux adhérents doivent fournir une photo d'identité et un justificatif d'identité (documents acceptés : carte d'identité, permis de conduire, passeport, titre de séjour ou livret de famille, aux formats .pdf .jpeg .jpg ou .png)

- 5 Prends connaissance du règlement intérieur du club.
- 6 Joins le montant du règlement de ta licence :

→ PAIEMENT COMPTANT:

- Par CB en ligne (via HelloAsso) ou au club
- Par chèque ou Chèque sport ANCV
- En espèces, prévoir l'appoint en billets uniquement dans une **enveloppe fermée et nominative**.

→ PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS :

- Par CB en ligne via HelloAsso
- Par chèques , joindre IMPÉRATIVEMENT tous les chèques datés (un minimum de 60€ est demandé pour le 1^{er} versement

Tuto paiement HelloAsso:

HelloAsso est un outil collaboratif gratuit pour l'association qui nous permet de récupérer facilement les documents et les paiements. Comme tous les outils collaboratifs, leur fonctionnement est payé par les dons des utilisateurs.

Si vous ne souhaitez pas payer de contribution, il vous suffit de cliquer sur le bouton "Modifier" en face de "Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso", puis de cocher la case "Je ne souhaite pas soutenir HelloAsso" et enfin de cliquer sur le bouton "Non merci, une autre fois peut être".

7 - Rends le dossier <u>COMPLET</u> en ligne sur HelloAsso, ou en version papier avec l'argent au Secrétaire du club.

Pour les mineurs, les documents doivent être remplis et signés par un parent.

SEUL UN DOSSIER COMPLET PERMET DE PARTICIPER AUX ENTRAÎNEMENTS ET AUX MATCHS!

Pour les Seniors (pages 5,6,9,10,12):

https://tinyurl.com/gladisen2122



Pour les Juniors (pages 5,6,7,9,10,13,14):

https://tinyurl.com/gladijun2122





FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

À L'ASSOCIATION DE FOOTBALL AMÉRICAIN DE NIORT GLADIATORS SAISON 2021/2022

Exemplaire original à conserver par le club

NOIII		_ Prénom :
Taille :	cm Poids:	kg Num maillot souhaité :
Code postal :	Ville :	
		Téléphone :
	•	DIRIGEANT: 30€COACH: GRATUITARBITRE: GRATUIT
L'adhésion au clu	ıb comprend la partie	fédérale + la cotisation annuelle au clu
Je confirme a	,	fédérale + la cotisation annuelle au clu e du règlement intérieur de l'association
Je confirme a	voir pris connaissance	
Je confirme a	voir pris connaissance specter sans réserve.	



FICHE CONTACT

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

Exemplaire original à conserver par le club

Nom:	Prénom :
Date de naissance ://	
CONTACTS:	
Nom :	Nom :
Prénom :	
Téléphone :	
Lien :	Lien :
A.II	

Exemplaire original à conserver par le club



AUTORISATION DE PRISE DE VUE POUR LES MINEURS

SAISON 2021/2022

Exemplaire original à conserver par le club

Je soussigné.e,	
Nom : Pré représentant.e légal.e du joueur / de	
Nom : Pré	nom :
autorise le club des Gladiators à u et sans contreparties, les photos et v joueur (seul ou en groupe)	
n'autorise pas le club des Gladiato sur lesquelles figurent le joueur.	ors à utiliser les photos et vidéos
Fait à : Le ://	Signature :





DEMANDE DE LICENCE FFFA



SAISON 2021/2022

																								_					
Club :																													
								I	NF	OR	MA	ITI	N	DU	DI	M	AN	DE	UR										
Nom :																													
Nom de jeune fille (si mar	riée) :																					1							
Prénom :																			1	1	1	1							
Sexe :		М				F											11	1	11	F									
Adresse :											L.						1	1											
											1	1		7															
Code postale :																													
Téléphone :								14	1																				
Courriel :																													
Date de naissance :	:																												
Commune de naissa	ance :																							Dépa	artem	ent :			
Pays de naissance :	:																												
Nationalité :																													
												L	IC	EN(CE														
A remplir en cas de renouvelleme. Numéro de licence																			Signatui	e du c	emand	eur (ou	de son	repres	entant	legal s'i	est mi	neur)	
					СНО		E LA L		CE																P	H			
FOOTBALL A	MERICA Case à	IIN Tarif	Renouvel-				AG FOOT	BALL Case à	Tarif	Renouvel-	-			CHEERI	Case à	G Tarif	Renouse	A partir de					P						
Catégorie Loisir U6	cocher	fédéral 12,3	lement *	Loisir l		gorie		cocher	fédéral 12,4	lement *	Loisir/	Catég Compétil		;	cocher	fédéral 3,3	lement *	A partir du 01/11/21 12,3		ce docu	ıment, le	demande	ur reconn	aît avoir e	té explic	itement in	formé de	son devoi	r de souscri
Loisir U8		12,3		Loisir l					12,4			Compétit				3,3		12,3	assurance assureur lu	avant d ii précis	e pratique ant l'intéri	er la disci _l êt à sous	oline choi: crire une a	sie. De pi assurance	us, il reco de pers	onnaît avo	ir reçu ur rant les c	e notice é lommages	tablie par ui corporels, a
Loisir U10 Compétition U10		12,3 22,3	13,1		étition U classé		-			2,4 2,4		Compétit étition U		1		3,3 17,3	12.2	12,3	ndiquées.	Si le lic	encié ne	souhaite	pas sous	crire à l'as	surance	proposée	par la Fé	dération, i	ont égalem I doit coche vrant sa pra
Loisir U12		12,3	13,1	Loisir l		010			12,4		<u> </u>	urclassé					12,3 7,3		sportive.	raire pa	. vonil d 3	ciub t	, a id iedė	auvii, Ui	autoli	ori u III0	uuci aC	aunit 600	van sa pre
Compétition U12		22,3	13,1		étition U				1	2,4		r		-		3,3		17,3		_									
U12 surclassé U14 Loisir U14		22,3 12,3	13,1	Loisir l	urclassé U12	9 012			21	BIII	Ш	YFO	AI	Ci		29,7	7,3 17,3		Licencié de 3 ans				uvellem	ent d'ui	ne licen		ti	ficat méd	dical de m
Compétition U14		22,3	13,1	Comp	Sp.		168	304		n d	BI					3,3		17,3	Je soussi enseigné				me	B	ĴШ		RO	nfO	ste a
U14 surclassé U16 Loisirs U16		56,2 12,3	Pf	\mathcal{U}			112	Sa	P	عو	Entrai	etition se neur	enior			29,7 18,6	17,3		'ensembl				34		MG		שש		
Compétition U16		50.2	X	rin	aV				1	2,4	Dirige					18,6			Date et s	ign		\mathbb{M}		IV					
U16 surclassé U19 Loisirs U19	12	16		Loisir l	U16	e U16			25 12,4	12,4	Juge Bénév	role				28,6 5,1			Licencié	mine	len co	s de pro	mière l'	cence o	ı du ron	OUV	d'ı	ıne licen	ce) .
Compétition U19		56,2	32		étition U	J16			25	12,4	* Renou	uvellement	t = renou	uvelleme	ent d'une		ompétitio	on	Je soussi	gné• M	/Mme _		inicio no	Jerice of		me			en ma q
J19 surclassé senior Loisirs Senior		62,5	32		étition + urclassé				25	12,4	2020/20	J21							eprésenta SANTÉ D D'UNE FÉ	U SPO	RTIF MII	NEUR	RA	18	HŁ		VOUVE		.atif à l'É T d'une l
Compétition Senior		31,2 62,5	32		+ de 16		10 alls		25 12,4	12,4									Date et s			1	restê (FI	$\Pi\Pi$	UU	ble des	rubriques	s.
ssus d'un championnat majeur		382,5		Entrair					18,6													_							
Entraineur Dirigeant		18,6 18,6		Dirigea Arbitre					18,6 28,6		-								Visa du	club	(date /	tampo	n / sigr	nature)	:				
Arbitre		28,6		Bénév					5,1																				
Bénévole Total FA :		5,1	€		Total	Flag:	Т			-		Total C	heer ·					£											
TOTAL TA.				<u> </u>	i Utal	i iay :		T	OTAL R	EVERS	EALAF	FEDERAT						€						۱e) :	1		1	
																			MPE									•	
à ne fournir qu'en cas de pr												de 3	3 ans po	our un n	najeur.	QS-SPO	RT Cerf	a N°1569	99*01, ou	si le de	rnier ce							concer	née date d
Je soussigné(e), Docteur	à ne fou	nir que	si le mir	neur a ré	pondu p	ositive	ement à l'	une des	questio	n du que	estionna	ire relatif	a l'état	de sant	ė du spo	rtif min	eur en w	it f		ren	ouveller	nent d'u	ne licen	ce d'un	e fédéra	tion spo	rtive.	T	
certifie avoir examiné le dem						ir pas c	onstaté,			jour, de :	signes c	liniques a	ppore	4	Iff	2		4	art	re et	cachet	du mé	decin :	•	•	•	•	•	
contre-indiquant la pratique	du :	FOOTB	ALL AN	MERICA	IN			en tant	que :		A F	TOP				M	nic			,									
									Te	GG			ÓĪ	GI	$\Pi\Pi$														
		FLAG					J	en tant	Y	101	SP	LIL																	
									Ţ	الالا		Arbitre :																	
		CHEER	LEADIN	NG]	en tant	que :			Joueur :							Α						_ , le _				
						DE	MAI	NDI	: DI	E SU	RCI	LASS	ΕM	EN	T D	U M	ED	P.	re	SF	OR	T							
Si le sujet présente un développen	ment suffis	ant et une	aptitude į	physiologic	que particu	ulière (ca	atégorie 1 de	e la classi	fication m					t l'au		TIT!			X	tégorie d	åge imm	édiatemer	ıt supérieu	ur, en res	oect du rè	glement r	nédical de	la FFFA	et sous rése
ui ait présenté un électrocardiogra	amme de n	epos, uniqu	uement po	our les dis	ciplines fo	ootball an	néricain et/o	ou en flag	football.		_			TIG	40		019	188	40				decin :						
1			ité de mé	édecine du	sport ou	titulaire d	du Certifica uer dans la	it d'Enseig	nemer d'âge	10	iffi	10	24	â	TA	311	Y.	011	ant	5									
liplômé de traumatologie du sport, par la réglementation en vigeur, qu	ue le dem	e ia capac andeur de	la préser	nte licence	e est apte	a praud														_									
diplômé de traumatologie du sport, par la réglementation en vigeur, qu oute réserve de modification de l'él	ue le dem	andeur de	la préser	nte licence	e est apte	a pranq		J	l		tin	3776	$M_{\rm L}$		00	NR	(J.L												
par la réglementation en vigeur, qu	ue le dem	e la capac andeur de	la préser	nte licence	e est apte	a praud		J		S 0	uh	afile Fale		NG	C	02													
par la réglementation en vigeur, qu	ue le dem	e ia capac andeur de	la préser	nte licence	e est apte	a praudi		3		50	uh Va	afile ful		VE	C	508			A						, le				
par la réglementation en vigeur, qu	ue le dem état actuel.	andeur de	tifient l'ex	xactitude d	le tous les	renseign	nements po	rtés. Ils s'o	engagent.	SO III	Va à respecti	er les Statut	ts et Régle	ements d	e la FFFA	la réglen	nentation a	applicable	Aau dopage 6	et à subi	en conse	équence t	ous les ex	camens e	prélèver	nents. La	communic	cation de c	es informati

Je souhaite recevoir la newsletter FFFA pour être au courant de toute l'actualité fédérale
Jaccepte de recevoir des offres commerciales pour des produits ou services liés à ma pratique sportive, de la part de la FFFA ou de ses partenaires
Jautorise la FFFA à utiliser mon image, uniquement dans le cadre de ses activités et sans but lucratif



DEMANDE DE LICENCE FFFA

РНОТО

SAISON 2021/2022

Jlub :	G	ш	Α	ע	T	А	_					ע	E	<u> </u>	IN	ΙΙ	U	R	1						—	<u> — </u>	—		J
							11	NF	OR	MA	44(DN	DU	DI	M	AN	DE	UR											
Nom :																													
lom de jeune fille (si mariée) :																													
Prénom :																													
Sexe:	М				F																								
Adresse :																										L.]
																													1
Code postale :								Ville :																	T	T	T		Ī
· 「éléphone :																													-
Courriel :		l		l		Ī	Ī							Ī									I	Π	Т	Т	Т	I	1
Date de naissance :																													_
Commune de naissance :		l	l	l		Ī	1		l		! [ı	1	ī	1	l	I	l	l	ı	I	1	Dén	artem	ent ·		$\overline{}$	ī	1
Pays de naissance :																						1	Бср	antonn	, iii .				_
Nationalité :	_	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>			1		<u> </u>		<u> </u>	<u> </u>		<u>l </u>		<u> </u>	1	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	1	<u>]</u> 1							
Nationalite .		<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>					<u> </u>	l	T	IC	FN	CF	l					<u> </u>		1							
remplir en cas de renouvellement											_	110	-71	<u>UL</u>				Signat	ure du d	demand	eur (ou	de sor	représ	entant	égal s'il	est mir	neur)		
Numéro de licence :																					-		-		_		•		
FOOTBALL AMERIC	MN		1	СНО	IX DE	LA LI		E		ı			~UEED	LEADIN	2			1											
Catégorie Case à		Renouvel-		Coté	gorie		Case à	Tarif	Renouvel-		Coté		SHEEK	Case à	Tarif	Renouvel-	A partir du	ł											
oisir U6	fédéral 12,3	lement *	Loisir I		gone		cocher	fédéral 12,4	lement *	Loisir/0	Caté Compét		6	cocher	fédéral 3,3	lement *	A partir du 01/11/21 12,3								itement inf				
oisir U8	12,3		Loisir I					12,4			Compét				3,3		12,3	assureu	r lui précis	ant l'intér	êt à sousc	crire une	assuranci	de pers	nnaît avoi onne couvi	rant les do	ommages	corporels	, ainsi
oisir U10	12,3			étition L					2,4		Compét		11		3,3		12,3	indiquée	s Si le lie	cencié ne	souhaite	pas sous	crire à l'a	surance	proposée proposée	par la Féd	dération, il	doit coch	ner la case
compétition U10 oisir U12	22,3 12,3	13,1	U8 sur Loisir I	classé J10	U10			12,4	2,4		étition U urclassé				17,3	12,3 7,3		suivante sportive.	_	arvenir a s	son club e	et a la féd	eration, u	ne attesta	tion d'indi	riduel acc	ident cour	rant sa p	ratique
Compétition U12	22,3	13,1		étition L	J10				2,4	Loisir		o danio			3,3	.,.	17,3	1	Ш										
J12 surclassé U14	22,3	13,1	U10 st		9 U12				2,4		étition J					7,3						ouvellen	nent d'u	ne licen	ce avec ı	ın certif	icat méd	lical de i	moins
oisir U14 Compétition U14	12,3 22,3	13,1	Loisir I Compe		112			12,4	2,4	Junior Loisir s	surclas	sé en s	eniors		29,7 3,3	17,3	17,3		i s toujo u ssigné M		e):							atteste	avoir
J14 surclassé U16	56,2		U12 st						2,4		étition s	enior			29,7	17,3	17,5	renseig	né le que ible des r	stionnair	e de sar	nté QS-S	PORT C	erfa N°1	5699*01	et avoir	répondu		égative à
oisirs U16	12,3		Loisir I					12,4		Entraineur					18,6														
Compétition U16 J16 surclassé U19	56,2	13,1		étition U urclasse					2,4	Dirigea Juge	ant				18,6 28,6			Date et signature du demandeur :											
oisirs U19	56,2 31,2	32	Loisir		3010			25 12,4	12,4	Bénév	ole				5,1			Licenci	ié mineu	r (en ca	s de pre	mière li	cence o	u du rer	ouvellen	nent d'u	ne licen	ce):	
Compétition U19	56,2	32		étition L				25	12,4	* Renou 2020/20		nt = reno	uvelleme	ent d'une	licence o	compétiti	on		ssigné M						í la OUE	CTIONINI			qualité de
J19 surclassé senior oisirs Senior	62,5 31,2	32			de 16 a é + de 1			25 25	12,4	2020/20								SANTÉ	DU SPC	RTIF MI	NEUR E	N VUE	DE L'OB	TENTION	N, DU RE à l'enser	NOUVEL	LLEMENT	D'UNE	LICENCE
Compétition Senior	62,5	32		+ de 16		o ans		12,4	12,4										signatu					nogauv	a rensei	ibic des	rubriquea		
sus d'un championnat majeur	382,5		Entrair					18,6																					
intraineur	18,6 18,6		Dirigea Arbitre					18,6 28,6										Visa c	lu club	(date /	tampo	n / sigi	nature)	:					
Dirigeant Arbitre	28,6		Bénév					5,1																					
Bénévole	5,1					,																							
Total FA :		€		Total	Flag:			B	€		Total (€	ł							,		,		
	CEI) TIT	FIC:		VIED	TC T					EDERA				\11E	EN		MD	T-1011	TIO	NI O			OIC	/		_/	_	
ne fournir qu'en cas de première											tions du	questio	nnaire d	de santé												scipline	conceri	née date	de plus
à ne fou	rnir que	si le mii	neur a ré	pondu p	ositiven	nent à l'u	ine des d	questio	n du que	stionnai	de ire relati	3 ans p f à l'état	our un r de sant	majeur. té du spo	rtif min	eur en v	ue de l'o	btention	n, du ren	ouvelle	ment d'u	ıne lice	nce d'un	e fédéra	tion spo	rtive.			
e soussigné(e), Docteur																									Щ	<u> Ш</u>	<u></u>		
ertifie avoir examiné le demandeur ontre-indiquant la pratique du :			licence, MERICA		ir pas co		la date en tant o		our, de s	-	iniques a Joueur :	apparen	ts					Signa	ture et	cachet	du mé	decin	:						
								,																					
										,	Arbitre :																		
	FLAG						en tant o	que :			Joueur :		l																
											Arbitre :																		
	CHEEF	RLEADII	NG				en tant o	que :			Joueur :		l					Α						, le _					
					DEI	VIAN	IDE	DE	SU	RCI	.ASS	SEIV	IEN	TD	и м	ED	ECI	N D	U SI	POR	P.T								
i le sujet présente un développement suffis i ait présenté un électrocardiogramme de r	ant et une	aptitude j	physiologi our les dis	que partic ciplines fo	ulière (caté otball amé	gorie 1 de ricain et/ou	la classifi u en flag fo	cation mé	édico-spor	tive), un m	nédecin dip	plômé peu	it l'autoris	er à pratiqu	uer la disc	cipline en c	compétitio	n dans la	catégorie o	ďâge imm	édiatemer	nt supérie	ur, en res	oect du ré	glement m	iédical de	la FFFA €	t sous rés	serve qu'on
									nási-f í	oostie.	ràn · ·	nroc total		no r-4				Signa	ture et	cachet	du mé	decin							
plômé de traumatologie du sport, titulaire ar la réglementation en vigeur, que le den oute réserve de modification de l'état actuel	andeur de	ale de mi	raecine du nte licence	sport ou est apte	aturaire du à pratique	r dans la d	u Enseigr catégorie	ernent S d'âge imr	pecialisé, nédiateme	nt supérie	es avoir p eur de la d	procedé a discipline e	ux exame en compé	ns prevus tition sous															
300, 70 do mounication de l'état d'étuel																													
																		Α				_	_	_ , le _					
es signataires de la présente demande de	licence ce	rtifient l'ev	actitude 4	e tous lee	renseione	ments port	iás. Ile e'a	ngagent	en outre ·	respecto	r les Stati	ıts et Rén	lements o	le la FFF^	la réglen	nentation *	annlicahla	au donan	e et à subi	r en core	équence t	tous les e	xamens o		nents I 2	communic	ation de o	es informa	ations ast la
es signataires de la presente demande de réalable obligatoire à l'obtention d'une licen	ce fédéral	e. Le défa	ut total ou	partiel, de	réponse,	entrainera	l'annulatio	n de la d	lemande. (2 respecte Conformér	n nos statt ment à la l	loi "Inform	atique et	⊷ ia rrrA Liberté" No	79-17, d	lu 6 janvie	г 1978 mc	odifiée, voi	us dispose	z d'un dro	it d'accès	et de rec	tification a	iux donné	es person	nelles vou	is concern	ant. Ce d	roit d'accès



SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

DEMANDE D'ADHESION

(l'adhérent est toujours le licence	ié)							
M.								
Nom de Jeune Fille : Date de na	aissance :							
Adresse :								
Code Postal :Ville :								
Profession (nature exacte) :								
Téléphones : fixe mobile								
Email :								
Association sportive par laquelle ou au titre de laquelle le régime de base a été s	souscrit :							
Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'informat proposer des garanties complémentaires en sus du régime de prévoyance de ba Fédération Française de Football Américain auprès de la M.D.S. en cas de domma	se souscrit, pour le compte de ses licenciés, par la							
J'ai décidé d'adhérer à SPORTMUT de ne pas y adhérer								
Date limite de l'adhésion : 60 ème anniversaire Désignation du bénéficiaire en cas de décès de l'assuré : mon conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut par parts égalié par un pacte civil de solidarité ou mon concubin notoire, à défaut mes héritiers légal Mutualistes.								
Autres dispositions :								
FORMULE DE GARANTIES CHOISIE	COTISATION ANNUELLE € T.T.C.							
Formule A : A 1 A 2 A 3 A 4 Formule B : B 1 B 2 B 3 B 4	(correspondant au choix retenu)							
Formule B: B1 B2 B3 B4 Formule C: C1 C2 C3 C4								
Formule D: D1 D2 D3 D4	 							
Formule E : E 1 E 2 E 3 E 4	<u>-</u>							
Autres choix :	Sera déterminée après consultation de la M.D.S.							
Je certifie sur l'honneur ne pas être atteint(e) d'une infirmité ou d'un handicap. A Je suis informé(e) que la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté » me donne le droit de dema concernant qui figureraient sur tout fichier de la Fédération ou de la M.D.S. Ce droit d'accès e indiquée ci-dessous. Fait à	under communication et rectification de toutes informations me et de rectification peut être exercé à l'adresse de la M.D.S.							



* faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

NOTICE D'INFORMATION

En adhérant à SPORTMUT vous pouvez bénéficier de garanties complémentaires en cas d'incapacité temporaire totale de travail, d'invalidité permanente totale ou partielle ou de décès résultant d'un accident survenu pendant la pratique du ou des sports déclarés sur la demande d'adhésion :

UN CAPITAL EN CAS D'INVALIDITE PERMANENTE TOTALE OU PARTIELLE :

Le capital que vous choisissez est le capital maximal versé en cas d'IPP égale à 100%. Ce capital est réduit lorsque le taux d'invalidité est inférieur à 100 %. Aucun capital n'est versé pour un taux d'IPP inférieur ou égal à 5 %.

DES INDEMNITES JOURNALIERES EN CAS D'INCAPACITE TEMPORAIRE TOTALE:

Elles vous sont versées mensuellement à terme échu, après une période ininterrompue d'arrêt total de travail appelée période de franchise.

La période de franchise n'est pas indemnisée. La durée d'indemnisation est de 365 ou de 1095 jours selon votre choix.

Quelle que soit la durée d'indemnisation choisie, l'indemnité journalière cesse d'être versée à la date de consolidation de votre état de santé.

Vous ne pouvez choisir un montant de garantie qui vous ferait bénéficier en arrêt de travail de ressources supérieures à celles dont vous disposez en période d'activité.

Un justificatif de revenus est exigé.

UN CAPITAL DECES: qui sera versé au bénéficiaire désigné.

FORMULES ENFANT:

Seules les formules marquées d'un astérisque (*) dans le tableau figurant ci-dessous peuvent être souscrites pour les mineurs de moins de 12 ans.

Pour les mineurs de moins de 18 ans, le bulletin devra être revêtu de leur signature et de la signature des parents ou des représentants légaux.

FORMULE + DE 60 ANS:

Seule la formule marquée de deux astérisques (**) dans le tableau figurant ci-dessous peut être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

MODALITES D'ADHESION

Des formules de garanties pré-tarifées vous sont proposées ci-dessous.

Si l'une de ces formules vous convient, vous pouvez remplir la demande d'adhésion et l'adresser à la M.D.S. accompagnée de votre règlement. A réception, la M.D.S. vous adressera un certificat d'adhésion accompagné des conditions générales du contrat SPORTMUT. Vous disposerez alors d'un délai de 40 jours pendant lequel vous pourrez renoncer à votre adhésion. Passé ce délai votre adhésion deviendra définitive.

FORMULES	CAPITAL DECES	CAPITAL INVALIDITE	INDEMNITES	COTISATION	
A 1*		(100 % IPP)	JOURNALIERES	GLOBALE(TTC)	
A 1*		30 489,80 €		5,00 €	
A 2**	15 244,90 €	30 489,80 €		6,30 €	Dans toutes
A 3	15 244,90 €		7,62 €/Jour	21,70€	ces formules,
A 4	15 244,90 €	30 489,80 €	7,62 €/Jour	26,60€	les indemnités
B 1*		60 979,61 €		9,90€	journalières
B 2	30 489,80 €	60 979,61 €		12,60€	sont versées à compter
В 3	30 489,80 €		15,24 €/Jour	43,30€	du 31 ^{ème} jour
B 4	30 489,80 €	60 979,61 €	15,24 €/Jour	53,10€	d'incapacité
C 1*		91 469,41 €		14,80€	temporaire totale de travail
C 2	45 734,71 €	91 469,41 €		18,90€	ou à partir
C 3	45 734,71 €		22,87 €/Jour	64,90€	du 4 ^{ème} jour
C 4	45 734,71 €	91 469,41 €	22,87 €/Jour	79,70€	en cas d'hospitalisation
D 1*		121 959,21 €		19,70€	et ce,
D 2	60 979,61 €	121 959,21 €		25,20€	jusqu'à
D 3	60 979,61 €		30,49 €/Jour	86,50€	la consolidation et au plus
D 4	60 979,61 €	121 959,21 €	30,49 €/Jour	106,10€	pendant
E 1*		152 449,02 €		24,60 €	1095 jours.
E 2	76 224,51 €	152 449,02 €		31,50€	
E 3	76 224,51 €		38,11 €/Jour	108,10€	
E 4	76 224,51 €	152 449,02 €	38,11 €/Jour	132,70 €	

Ces cotisations tiennent compte des taxes en vigueur.

(*) Options réservées aux mineurs âgés de moins de 12 ans.

(**) Seule formule pouvant être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

Les cotisations sont annuelles. Le non renouvellement de la cotisation par l'assuré met fin de plein droit à l'adhésion 40 jours après le terme principal de la dernière échéance.

Ce contrat est réai par le Code de la Mutualité.

MDS JUILLET 2013 / DISQUE O / FEDERATIONS





Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS — SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : une fille □ un garçon □						
Depuis l'année dernière	OUI	NON				
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?						
As-tu été opéré (e) ?						
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?						
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?						
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?						
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?						
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?						
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?						
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?						
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?						
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?						
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?						
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)						
Te sens-tu très fatigué (e) ?						
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?						
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?						
Te sens-tu triste ou inquiet ?						
Pleures-tu plus souvent ?						
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?						
Aujourd'hui						
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?						
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?						
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?						
Questions à faire remplir par tes parents						
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?						
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?						
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)						

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



AUTORISATION PARENTALE EN CAS D'ACCIDENT AVEC OU SANS SURCLASSEMENT

Je soussigné (e) M., Mme(Nom et Prénom du responsable légal)	
Certifie être le responsable du mineur :	
Né(e) le: / / à	
et l'autorise à pratiquer le	
en compétition, avec autorisation médicale pour la saison 2021-2022	au sein de l'association
sportive:	
Fait à le /	
Signature :	
Je soussigné (e) M., Mme	
(Nom et Prénom du responsable légal) Certifie être le responsable du mineur :	
Né(e) le: / / à	
et l'autorise à pratiquer le(Discipline pratiquée)	
en compétition, dans la catégorie immédiatement supérieure à celle d	e son âge avec autorisation
médicale pour la saison 2021-2022 au sein de l'association sportive :	
Fait à le / /	
Signature :	

RÈGLEMENT INTÉRIEUR GLADIATORS

PRÉAMBULE

En adhérant au club des Gladiators de Niort, vous adhérez à une association de type loi 1901, gérée par des bénévoles.

Ce règlement permet de définir les règles de vie au sein de l'association et s'applique à toutes les sections (Football, Flag, Cheerleading) et à toutes les catégories d'âges.

L'adhésion au club, entraîne l'acceptation par signature, et le respect du présent Règlement Intérieur par le licencié.

I - Le club, les adhérents

1.1 Affiliation et agrément

Le club des Gladiators est officiellement affilié à la Fédération Française de Football Américain et possède l'agrément ministériel jeunesse et sport. De par son affiliation et son agrément, il s'engage à se conformer entièrement aux statuts et aux règlements de la fédération dont il relève, ainsi qu'à ceux de sa ligue.

1.2 Conditions d'adhésion

L'association est ouverte à tous, sans conditions ni distinction.

L'adhésion doit être formulée chaque année par écrit via un formulaire d'adhésion. Pour les mineurs non émancipés signé par leur représentant légal.

L'admission d'un membre est soumise au règlement de la cotisation annuelle et ainsi qu'à l'approbation du Conseil d'Administration.

1.3 Cotisation et inscription

Le montant de la cotisation au club des Gladiators est valable pour la saison sportive dont les dates sont communiquées chaque année par la F.F.F.A.. Il comprend :

- Le montant de la licence de la F.F.F.A.
- Le montant de la cotisation sportive

annuelle servant au fonctionnement du club. L'inscription devient effective à la remise du dossier d'inscription complet.

Le renouvellement de l'inscription n'est pas systématique : il est l'acte volontaire du contractant.

1.4 Remboursement

Toute demande d'adhésion, qui est en attente de validation par le Conseil d'Administration, est remboursable dans son intégralité par l'association. En revanche, toute demande par d'adhésion acceptée le Conseil d'Administration ne peut pas être remboursée dans son intégralité ou partiellement par l'association.

II - Règles de fonctionnement

2.1 Usage des locaux et infrastructures

Le club utilise des installations sportives gracieusement mises à sa disposition par la municipalité de Niort et il est donc tributaire des créneaux horaires qui lui sont attribués pour les entraînements et compétitions. L'association et ses adhérents sont responsables des installations durant les périodes de mise à disposition.

Les pratiquants doivent respecter les locaux et équipements, toute dégradation volontaire avérée fera l'objet d'une imputation pécuniaire et d'une convocation devant la commission de discipline. L'usage des vestiaires et des douches est conditionné par le respect des règles d'hygiène et de propreté.

L'accès aux vestiaires se fait crampons nettoyés.

2 2 Matériel

Le matériel mis à disposition pour la pratique du sport doit faire l'objet d'attention et doit être remisé à la fin de chaque entraînement.

Tout consommable, vêtement et accessoire d'équipement prélevé dans le stock du club ne peut se faire sans l'autorisation du Responsable matériel.

2.3 Accès aux installations

Seuls les membres adhérents du club des Gladiators peuvent pratiquer leur discipline durant les créneaux horaires réservés à cet effet, et déterminés selon les modalités décidées par le Conseil d'administration.

Une tolérance de 3 entraînements d'essais est accordée pour les postulants à l'adhésion

Les coachs n'accepteront pas les joueurs en équipement sur le terrain si ces derniers n'ont pas régularisé leur dossier d'inscription dans sa globalité.

L'accès aux installations sera également refusé à toute personne en état d'ébriété notoire, ou encore sous l'emprise de stupéfiants pendant les créneaux réservés aux entraînements et aux matchs

Pour les matchs, seuls les coachs, les joueurs, les membres de l'arbitrage, l'équipe médicale et les personnes autorisées par les coachs et licenciées au club pourront entrer sur le terrain. Dans le cas contraire, elles devront rester derrière la main courante.

III - Ethique et Comportement

3.1 Etat d'esprit

Une bonne conduite est attendue à titre individuel, sur Internet, sur les réseaux sociaux ou lors de rassemblements extérieurs, notamment lorsqu'un membre du club peut être identifié (par sa tenue, ses accessoires, sa photo de profil ou ses propos par exemple) comme membre des Gladiators / joueur de football américain. Il s'agit de l'image du club qui est en jeu, un comportement néfaste peut avoir de lourdes conséquences pour l'association entière.

Le club des Gladiators se doit d'être une association respectueuse d'un esprit sportif originel. C'est pourquoi tout acte ou propos antisportif, injurieux, sexiste ou raciste fera l'objet d'une convocation à une commission de discipline devant le Conseil d'administration qui déterminera une éventuelle sanction, pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

Le savoir vivre en communauté et le respect d'autrui s'appliquent naturellement dans la pratique de votre sport, comme dans la vie.

Tout membre du club, quel que soit son statut, se doit de respecter ses coéquipiers, les coachs, les bénévoles, les arbitres, et les membres élus du Conseil d'administration.

Tout adhérent s'engage à entretenir un bon esprit, loyauté, respect des autres et de l'institution les et ses représentants.

Tout adhérent témoin d'acte néfaste pour le fonctionnement de l'association a la responsabilité d'intervenir pour faire respecter le présent Règlement Intérieur, au minimum de le signaler à l'équipe encadrante (Coachs, Membres du Conseil d'administration)

3.2 Encadrement de jeunes pratiquants

Tout mineur reste sous la totale responsabilité du ou des parent(s) ou représentant légal en dehors des horaires d'entraînement. Il est sous la responsabilité des parents de vérifier la présence de l'entraîneur ou animateur sur les installations sportives en début de séance.

Toute adhésion à la pratique d'une des disciplines entraîne l'acceptation de toutes les clauses du règlement.

Tout manquement à l'une des clauses du règlement, toute action périlleuse, perturbatrice ou contestataire seront immédiatement sanctionnés.

3.3 Responsabilité

Le club des Gladiators se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou lors de détérioration de matériel si l'un des membres utilise d'autres installations sportives que celles destinées à la pratique de sa discipline.

Le club des Gladiators décline toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou de vol occasionnés dans les installations sportives ou lors des déplacements.

IV - Équipement et charte vestimentaire

4.1 Location

Les locations d'équipements (casques, épaulières, ...) font l'objet d'un contrat de location.

4.2 Tenue de match

La tenue de match (maillot) appartient au club, elle devra de ce fait être restituée à la fin de chaque rencontre. En cas de perte, le remboursement de la tenue sera exigé au licencié concerné. Le nettoyage des maillots est à la charge du club.

4.3 Cahiers de jeux

Les cahiers de jeux mis à la disposition des joueurs sont confidentiels et les joueurs sont responsables de ne pas divulguer en public d'informations les concernant.

Tout cahier égaré étant susceptible d'être récupéré par un membre d'un club adverse entraînera une sanction. De plus, le dit cahier ne sera pas remplacé.

4.4 Pharmacie

Lors de manifestations sportives officielles, le port de strapping ou pansements est à la charge des joueurs. La pharmacie du club n'est utilisée que pour soigner sur le moment des blessures ayant eu lieu lors des entraînements ou des matchs.

4.5 Équipement

Lors de toute manifestation sportive, chaque joueur doit se présenter avec un équipement propre et réglementaire défini comme ci-dessous:

- La tenue officielle du club (maillot, fourni par le club)

- noire, homologué par la FFFA
 - Une épaulière
 - Un pantalon noir
 - Un protège-dents de couleur
- Un set de protections agréées : cuisses, genoux, hanches et coccyx
- Des chaussures munies de crampons moulés ou vissés en plastique (lorsqu'ils sont autorisés) dont la longueur ne doit pas excéder 12,7 millimètres (sous peine d'interdiction d'accès au terrain)
- Des chaussettes hautes noires si port du maillot noir ou blanches si port du maillot blanc
 - Une ceinture noire

Et éventuellement :

- Un vêtement sous l'équipement
- Des gants
- Une visière transparente sans teinte
- Des protections supplémentaires de coudes, avant-bras, mains, chevilles ainsi que tibias ne devant pas comporter de parties dures susceptibles de blesser. Les couleurs doivent être noir, blanc ou or

Les coachs ne laisseront pas un joueur rentrer sur le terrain sans tous les équipements conformes à la pratique du football américain.

V - Manifestations

5.1 Informations et horaires

Les dates et horaires des manifestations sportives seront donnés lors des entraînements, puis via le groupe Discord des "Gladiators Niort". Aucune information ne sera délivrée par courrier ni par téléphone. Tout membre du club se doit d'être ponctuel lors des rendez-vous donnés à l'occasion d'un match à domicile ou en déplacement.

Dans ce dernier cas, l'équipe n'attendra pas en cas de retard (il est rappelé qu'un retard de 30 minutes à l'occasion d'un match est automatiquement sanctionné par un forfait conformément au règlement de la F.F.F.A.).

5.2 Composition de match

L'entraîneur principal (Head Coach) est seul juge pour décider de l'aptitude physique et/ou morale d'un joueur à participer à une rencontre. Lui seul décide de la composition de l'équipe et de ses éventuelles modifications.

En cas d'absence de l'entraîneur principal, les entraîneurs adjoints prendront le relais.

5.3 Alcool et drogues

Toute consommation de substances illicites (drogues, anabolisants, fortifiants, ...), ou consommation excessive d'alcool (ébriété notoire) dans le cadre des activités du club (à domicile ou à l'extérieur) sont strictement interdites

Le non-respect de cette règle entraînera une sanction, allant jusqu'au renvoi immédiat et définitif du membre du club.

VI - Participation

6.1 Absence ou retards aux entraînements

En cas d'absence ou de retards à un ou plusieurs entraînements (pour raison de santé, familiale ou professionnelle), il vous est impérativement

- Un casque noir équipé d'une grille demandé de prévenir les entraîneurs par les 7.2 Commission de discipline moyens prévus en début de saison.

> Si, par malheur, un joueur se blesse au cours de la saison il doit assister aux entraînements, sauf contre-ordre

6.2 Attribution des missions

Toute personne prenant une licence au club accepte automatiquement de participer aux diverses missions autour des matchs à domicile en fonction du planning d'intervention établi à la connaissance du calendrier des matchs.

La confection des listes aux diverses missions est la suivante :

- Les U16 et les U19 interviennent sur les matchs de l'équipe senior pour faire la chaîne et la vidéo.
- Les U16 et les seniors interviennent sur les matchs de l'équipe U19 pour faire la chaîne et la vidéo.
- Les U19 et les seniors interviennent sur les matchs de l'équipe U16 pour faire la chaîne et la vidéo.

6.3 Convocation aux missions

Le nombre de personnes convoquées par match est le suivant :

- Pour les matchs de l'équipe U16 : 4 personnes (3 chaîneurs et 1 pour la vidéo).
- Pour les matchs de l'équipe U19 : 4 personnes (3 chaîneurs et 1 pour la vidéo).
- Pour les matchs de l'équipe senior : 4 personnes (3 chaîneurs et 1 pour la vidéo).

La buvette sera obligatoirement tenue par une personne majeure.

Les listes pour les matchs seront communiquées vers décembre avant le début de la J1 Seniors. Si les personnes présentes sur les listes ne peuvent être disponibles à la date prévue, elles doivent faire le nécessaire pour se faire remplacer.

6.5 Arbitrage

Tout joueur volontaire s'engagera à effectuer le stage d'arbitrage (payé par le club) et à accomplir au moins 2 matchs dans la saison.

Si l'adhérent se désiste au dernier moment et/ou sans raison valable, il se verra sanctionné d'un match de suspension. Un forfait pour remboursement des frais et de mission d'arbitrage est prévu.

6.6 Exemption

Toute personne du club déjà impliquée dans des missions d'arbitrage et d'entraînement est exemptée des diverses missions autour des matchs.

VII - Sanctions

7.1 Généralités

Hormis les sanctions fédérales délivrées lors des matches officiels, le club se réserve le droit de sanctionner un joueur si celui-ci a contrevenu au rèalement intérieur.

Ces sanctions peuvent être distribuées pour des infractions commises à n'importe quelle occasion (entraînement, déplacement, match, ...).

La commission de discipline sera représentée par les membres du Conseil d'Administration ainsi que le coaching staff.

7.3 Modalités d'application

Les sanctions seront appliquées après vote des membres de la commission de discipline : la hauteur de la sanction sera fonction de la gravité de la faute commise.

7.4 Hiérarchisation

Liste des sanctions par ordre de gravité :

- Avertissement.
- Match de suspension (automatique après le deuxième avertissement ; tout avertissement supplémentaire sera assorti d'un match de suspension).
- Renvoi définitif du club (sans aucune possibilité de remboursement d'adhésion)

VIII - Association

8.1 Assemblée Générale (Voir les statuts)

Tout adhérent est informé par affichage et courriel de la tenue des Assemblées Générales (date, lieu et ordre du jour). Il est de sa responsabilité de participer à la vie du club, s'engage à y assister et à convaincre ses coéquipiers d'en faire autant.

8.2 Fonctions au sein de l'association

- Bureau :
- 3 membres (Président, Secrétaire, Trésorier)
- Conseil d'Administration :
- 4 membres
- Coaching Staff:
- 1 Entraîneur principal par section et ses Entraîneurs Adjoints
- Commission Communication/site internet
- Commission Gameday
- Commission Arbitrage
- Commission Partenaires
- 1 Responsable Matériel

IX - Règlement

9.1 Droit à l'image

Chaque membre majeur autorise l'association des Gladiators à diffuser sur tous supports (internet, presse, calendrier, affiches...) son image dans le cadre de son activité. Il peut, néanmoins, s'y opposer sur demande écrite adressée au Président.

9.2 Force obligatoire

Le règlement intérieur a la même force obligatoire pour tous les membres que les Statuts de l'Association prévoient. Nul ne pourra s'y soustraire puisqu'il est explicitement accepté lors de l'adhésion.